

LE SNAFIT-UNSA

Depuis les élections de 2014, la fédération UNSA Développement Durable est incontournable au sein de nos ministères.

Nos trois sièges au Comité Technique Ministériel (CTM) oblige l'Administration à nous associer aux grands débats ainsi qu'à l'ensemble des groupes de travail.

Notre participation aux réunions de dialogue inscrites à l'agenda social, a permis par notre persévérance de remettre au centre des échanges la notion de continuum de carrière par l'amélioration de l'accès de la catégorie C à B, de B à A et de A à A+.

Voter pour le SNAFIT-UNSA permettra :

- ▶ de faire entendre vos revendications dans les instances nationales (CAP, CTM, CHSCTM, CT des DDI ...);
- ▶ de renforcer la représentativité du SNAFIT-UNSA et celle de la fédération au niveau ministériel pour faire entendre un discours constructif face à ceux qui sont toujours contre tout sans rien proposer de réaliste.

LE SECRETAIRE GENERAL

Le 6 décembre 2018, votez pour vos représentants à la CAP :

M. LEMETTRE Jean-Louis (DDTM 59)

M. ANTOY Mohamed Ben (DEAL Mayotte)

M. MOUGENOT Sébastien (DIR Est)

Mme RAYNAUD Sophie (DDT 85)



Profession de foi CAP des Dessinateurs

« Les portes de l'avenir sont ouvertes à ceux qui savent les pousser »
(Coluche)

1

La proximité d'un syndicat réaliste...

Avec les réorganisations et des changements de caps incessants, le SNAFIT-UNSA est toujours resté force de propositions en refusant la politique de la chaise vide. Nous choisissons une approche constructive des sujets plutôt que des promesses utopiques. Nous vous accompagnons dans les différentes étapes de votre vie professionnelle (mutation, promotion, recours,...) défendues en CAP.

2

...A votre écoute...

Acteur nécessaire au bon fonctionnement de nos ministères, les dessinateurs doivent être justement reconnus à la place qu'ils méritent.

Le **SNAFIT-UNSA** continuera à se mobiliser afin que les dessinateurs puissent bénéficier des meilleures conditions de rémunération et de carrière possibles. Cela passe obligatoirement par l'égalité de traitement des fonctionnaires et avec l'harmonisation par le haut du niveau de rémunération : « même travail, même salaire ».

Le **SNAFIT-UNSA** agira pour reconnaître les acquis de l'expérience professionnelle afin de constituer un vrai continuum de carrière de la catégorie C à la catégorie A+.

La CAP doit rester une instance centralisée au sein de laquelle les élus du SNAFIT-UNSA continueront à défendre au mieux vos intérêts collectifs et personnels en toute indépendance et en toute équité. **Nous vous apportons l'appui d'experts qui vous écoutent, fournissent des réponses adaptées à chacun et réalisent un suivi personnalisé de vos dossiers.**

**Le 6 décembre 2018, votez pour le SNAFIT-UNSA !
Un syndicat qui défend vos droits et respecte vos valeurs.**

3

...Agissant avec responsabilité et détermination...

« Action Publique 2022 » annonce d'ores et déjà que demain sera semé d'embûches pour défendre le service public et le statut des agents publics mais « Les portes de l'avenir sont ouvertes à ceux qui savent les pousser ». Nous veillerons à ce que les métiers et les compétences demeurent une priorité pour nos ministères.

C'est pourquoi, la CAP doit rester l'instance permettant de défendre **en toute transparence et équité les droits des agents.**

Aussi, le **SNAFIT-UNSA** prône :

- ▶ un syndicat constructif dans un contexte de réformes imposées ;
- ▶ un syndicat réaliste qui défend l'intérêt du collectif sans concession par rapport à des idées politiques ;
- ▶ un syndicat de valeurs : autonome, laïque, indépendant, républicain ;
- ▶ un syndicat force de propositions sur la filière technique : recrutement, formation, rémunération, carrière, promotion, ... ;
- ▶ un syndicat des agents techniques des MTES-MCT regroupant tous les corps et grades techniques, pour une meilleure connaissance et une expertise reconnue ;
- ▶ un syndicat d'experts pour la carrière des dessinateurs.

POUR LA DEFENSE DE TOU(TE)S LES DESSINATEUR(TRICE)S

Dans le contexte de réformes imposées par la démarche « Action publique 2022 », le **SNAFIT-UNSA** est un syndicat proche, à votre écoute, qui agit avec détermination et combativité. Les enjeux environnementaux et les missions de service public portés par les dessinateurs doivent être reconnus à leur juste valeur.

Le **SNAFIT-UNSA** est un syndicat constructif et réaliste qui défend l'intérêt collectif et particulier des dessinateurs par ses actions quotidiennes et à venir. Expert de la carrière des dessinateurs, le **SNAFIT-UNSA** revendique des avancées en matière de **recrutement et formation**, de **rémunération** ainsi que de **carrière et promotion**.

RECRUTEMENT et FORMATION

Pour l'avenir, le **SNAFIT-UNSA** défendra les positions suivantes :

- ▶ la création d'un corps unique de catégorie C pour la filière technique regroupant les dessinateurs, les adjoints techniques et les experts techniques des services techniques ;
- ▶ un corps et un statut adapté aux nouveaux métiers et aux nouvelles missions de nos ministères ;
- ▶ le recrutement au premier grade et sans condition de diplôme ;
- ▶ la mise en place d'une formation initiale pour tous les nouveaux entrants.

CARRIERE et PROMOTION

Par ses contributions à la défense de tous, le **SNAFIT-UNSA** a obtenu le plan de requalification avec à la clé 600 postes ouverts à la catégorie B.

Pour l'avenir, le **SNAFIT-UNSA** défendra les positions suivantes :

- ▶ un repyramidage du corps avec 50% sur le premier niveau, 30% sur le deuxième niveau et 20% sur le troisième niveau ;
- ▶ la création d'un emploi fonctionnel pour les postes d'encadrement, de missions à enjeux ou présentant des risques professionnels particuliers, de spécialistes ou d'experts de nos ministères ;
- ▶ l'accès simplifié au comité de domaine ;
- ▶ la formalisation des règles non statutaires au sein d'une charte de gestion du corps des dessinateurs ;
- ▶ l'accès aux deuxième et troisième niveaux de grade basé sur un dossier reconnaissance des acquis et de l'expérience professionnelle (RAEP) ;

- ▶ un tableau d'avancement composé de 3 voies : classique, principalat et retraitable. L'objectif est que chaque agent termine sa carrière à minima au troisième grade du futur corps ;
- ▶ le doublement du nombre de postes de promotion classique pour l'accès à la catégorie B ;
- ▶ l'accès à la catégorie B par examen professionnel ou par liste d'aptitude ;
- ▶ la facilitation des mouvements entre ministères, services ministériels et établissements publics (suppression des compteurs).



REMUNERATION

Par ses contributions à la défense de tous, le **SNAFIT-UNSA** a permis, notamment, avec la mise en place du PPCR, une évolution notable de la rémunération des dessinateurs tant au niveau indiciaire qu'indemnitaire. Nous avons également franchi une première étape par la prise en compte d'une partie des primes dans le calcul des droits à la retraite.

Pour l'avenir, le **SNAFIT-UNSA** continuera à défendre les positions suivantes :

- ▶ la revalorisation de la valeur du point d'indice de la fonction publique et son indexation sur un indice national comme celui du coût de la vie par exemple ;
- ▶ au-delà du PPCR, la revalorisation des grilles indiciaires avec un INM pour l'ensemble du corps compris entre 332 et 530 (actuellement 332 et 473) ;
- ▶ le paiement de l'année de retard des ISS ;
- ▶ la valorisation de la reconnaissance par le comité de domaine : +4 points d'ISS pour les spécialistes et +8 pour les experts ;
- ▶ l'accès à la NBI « Durafour » ;
- ▶ l'équité et l'unicité des primes indépendamment de la situation géographique ;
- ▶ la révision de l'indemnité de résidence et son indexation sur le coût de la vie ;
- ▶ la compensation financière juste et systématique lors des restructurations de services ;
- ▶ la mise en œuvre de l'égalité de traitement des fonctionnaires exerçant des missions similaires avec l'harmonisation du niveau de rémunération (par le haut) : « **Même travail, même salaire !** » ;
- ▶ une meilleure prise en compte du régime indemnitaire dans le calcul des retraites.

EVOLUTION DE NOS MINISTERES

Depuis la RGPP, les différentes phases de modernisation de la Fonction Publique ont visé à réduire sans cesse les moyens humains et financiers alloués à nos ministères.

Le **SNAFIT-UNSA** prône une gestion qualitative, plutôt que comptable, des missions de service public de nos ministères.

L'évolution des agents vers de nouveaux métiers doit se faire le plus en amont possible au moyen de plans de formation, garantissant une véritable reconversion de ceux dont les missions s'arrêtent. Ces changements majeurs doivent être accompagnés des moyens nécessaires à la prévention des risques psycho-sociaux, sous la responsabilité de l'employeur.

Le **SNAFIT-UNSA** refuse que toutes les compétences et tous les savoirs accumulés depuis des décennies au sein des services et du réseau scientifique et technique soient sacrifiés.

Pour l'avenir, le **SNAFIT-UNSA** sera, plus que jamais, vigilant sur :

- ▶ l'avenir des DDI, des DREAL et de l'administration centrale ;
- ▶ la pérennité des Directions Interdépartementales des Routes (DIR) ;
- ▶ l'évolution des établissements publics (CEREMA, Ifsttar, VNF, AFB...) et les services à compétences nationales (ENTE, CMVRH...) ;
- ▶ la mutualisation des services supports ;
- ▶ la départementalisation, la régionalisation et l'externalisation de certaines missions.

Le SNAFiT-UNSA défendra sans relâche l'intérêt des agents, des missions et du service public.